

# Recueillir et mettre à disposition les connaissances sur les patrimoines naturels et culturels du massif des Écrins

# Evaluer l'impact des **phénomènes extérieurs** sur les territoires ?

# Fonte des glaces

Les variations climatiques sont visibles à travers le suivi de l'évolution des glaciers. Avec une langue glaciaire qui s'amenuise, le recul du front du glacier Blanc est de 77 m en 2004 (- 166 m en 2003).

### Trafic routier

Si le parc national n'a pas de vocation routière, il n'en subit pas moins les incidences de la fréquentation touristique.

En 2004, plus de 31 000 véhicules sont montés en juillet - août au Pré de Mme Carle et plus de 17 000 au Gioberney.

## Survols en tous genres

Dans le souci d'apprécier l'évolution réelle du nombre de survols, un protocole est mis en place sur des points précis des zones centrale et périphérique du parc national pour quantifier tous les aéronefs.



# ■ Mesurer l'évolution des milieux pour définir des préconisations de gestion

# Cartographie dans l'arc alpin

La cartographie de la végétation sur l'ensemble de l'arc alpin en "habitats" selon une typologie commune est un des objectif du programme "Habitalp". En 2004, 70 % de la surface de la zone-test est couverte en photo-interprétation. Un délai supplémentaire de un an permettra d'achever ce programme en 2005.



# L'EAU DANS TOUS SES ÉTATS

En partenariat avec EDF, les équipes du Parc national des Ecrins effectuent des sondages de neige permettant d'anticiper les évolutions des ressources en eau.

Un dispositif de suivi de la qualité de l'eau a été élaboré pour 3 ans et validé par le conseil scientifique pour une mise en place en 2005. Il s'appuie sur un large partenariat et la formation des agents.

# Partenariat avec les gestionnaires forestiers

Des recommandations environnementales sont fournies par le Parc pour être intégrées lors de la révision des plans d'aménagements forestiers (11 contributions en 2004).



#### Natura 2000

Le dossier Natura 2000 suit son cours. Sur le site du Valgaudemar les incursions du loup ont perturbé le climat qui est devenu plus passionnel. Sur le site du Fournel-Les Bans, l'animation est confiée par le Préfet à la communauté de communes du Pays des Ecrins.

#### Avec le temps va...

Les habitudes changent, les milieux aussi. Un échantillon de milieux représentatifs de l'espace parc va permettre de mesurer les évolutions de la végétation.

Une étude sur la fermeture des milieux réalisée sur l'ensemble du Parc a permis de déterminer les principales zones à enjeux et des propositions de gestion.



# **NOUVEAUTÉS ET RETROUVAILLES**

Les nouveautés de l'année :

- une nouvelle station de Potentille du Dauphiné dans le vallon du Chardon en Oisans et de l'Androsace de Vandel,
- une station de la Petite Massette, découverte par le conservatoire botanique dans le Champsaur,
- de nombreuses stations de Cucubale à baies sur St-Laurent-du-Cros,
- dans le Valbonnais, du Sureau hieble à la Cantine des Carrières et de l'Ornithogale



L'Agripaume cardiaque a été redécouverte dans deux localités : St-Martin de

Queyrières et Champcella en zone périphérique. Enfin, le Carex de Lachenal, cité comme présent dans l'espace parc, n'est en fait qu'un hybride de deux espèces banales. Une espèce rare en moins!

#### RÉSERVE INTÉGRALE DU LAUVITEL

En avril, le conseil scientifique valide le programme scientifique pour la durée du programme d'aménagement (2005-2010). Dans l'hiver, une avalanche emporte la station hydrologique au fond du lac du Lauvitel. Une nouvelle station est mise en place au printemps 2005.

Le traitement des données météorologiques



se poursuit. En 2004, 5 autorisations d'accès à la réserve ont été accordées pour des suivis scientifiques.



# ■ Définir les conditions de **préservation des espèces**

#### **CÔTÉ FAUNE**

Bouquetins : dans le cadre du suivi des populations de bouquetins réintroduites sur le massif on dénombre 165 bouquetins sur la colonie des Cerces (réintroduction en 1959-62), entre 115 à 160 bouquetins pour la colonie du Champsaur-Valgaudemar, et 59 animaux pour celle du Valbonnais Oisans. Les observations confirment une dispersion des colonies.



Aigles royaux : le suivi de la reproduction des 40 couples d'aigles royaux se poursuit . Sur les 32 couples contrôlés, 23 aiglons ont été vus à l'envol en 2004.

Gypaète barbu : en 2004, les observations se multiplient et, dans l'Embrunais, un individu semble s'installer dans les secteurs Rabioux, Couleau, Val Haute.



Tétras lyre et autres galliformes : première en France et mobilisation générale pendant trois jours pour un dénombrement expérimental d'une unité naturelle sur Freissinières, Fournel et Montbrison. Au sein de l'Observatoire des Galliformes de Montagne, des sites de référence sont comptés chaque année montrant une stabilité des populations de lagopède et de bartavelle et une tendance à la baisse pour les populations de Tétras lyre.



Chauves souris: 15 espèces sont présentes sur le territoire. Lors des prospections pour la recherche des sites de reproduction et d'hibernation, de nouveaux sites sont découverts dans le canal de Beaumont, dans le Valbonnais, les grottes de Barachin, les mines de l'Argentière, l'église de Vallouise et le torrent de l'Ascension en Vallouise.

Encore méconnus, les chauves souris ont fait l'objet d'animations pour tous les publics et notamment les enfants de l'école de La Chapelle-en-Valgaudemar.

Classer pour restituer : la base de données faune a été restructurée : 233 000 données sur 348 espèces de vertébrés et 27 000 données sur 1026 espèces d'invertébrés ont ainsi été classées pour une meilleure mise à dispositon des informations.

#### Surveillances

Une alerte à la kératoconjonctivite déclarée sur le bouquetin dans le Queyras et sur le chamois sur Cervières mobilise le Parc. Des individus porteurs de larmiers sont repérés à Villar d'Arène, en Vallouise et dans le Distroit. Actuel-lement l'épidémie semble se calmer. Le suivi de la mortalité hivernale n'a identifié aucune maladie particulière. Le comptage des chamois du Champsaur-

Valgaudemar (UG 14) montre une stabilité des populations. Un Hibou Grand Duc est retrouvé mort

en juillet à l'adret de La Grave. L'empoisonnement par un raticide est décelé par les analyses.

# Le loup et le lynx

Avec le retour naturel des grands prédateurs, les constats de dommages se multiplient et mobilisent les gardes-moniteurs. 41 constats ont été réalisés entre mai et octobre principalement sur le Taillefer et le Valgaudemar. Les indices ne permettent pas d'affirmer une présence permanente de l'espèce. Un loup a été percuté par une voiture et tué en mai à La Roche de Rame et un tir décidé dans le cadre du plan national loup a abouti à l'élimination d'un loup dans le massif du Taillefer. Un lynx a été observé au col d'Ornon au cours de l'hiver.

## Campagnols, sangliers et marmottes

Les pullulations de campagnols terrestres sur le canton de La Grave et sur Besse-en-Oisans sont toujours aussi denses en 2004, remettant de plus en plus en cause les pra-

tiques traditionnelles de la fauche. Les densités de populations sont suivies par transects et une cartographie est réalisée.

Dans le Valbonnais, les inquiétudes concernant une recrudescence de sangliers s'intensifient du côté du monde agricole sans que l'espèce ne soit déclarée nuisible. Deux animaux sont tirés en zone périphérique lors d'une battue administrative réalisée en zone centrale. Face à la reprise de la dynamique de popu-

> lations de marmottes sur le plateau de Charnières, le Parc a expérimenté des mesures contraceptives de certains groupes familiaux. Si les résultats à court terme sont probants, un

> > recul est nécessaire pour



# ■ Mettre à disposition les éléments caractérisant la mémoire du territoire

## Mémoire d'en haut

La mémoire des vallées est un patrimoine qui se fragilise avec le temps. La simple transmission orale des connaissances est aujourd'hui menacée par l'évolution des modes de vie. Le recueil de ces éléments pour une garantie de transmission a com-



mencé en 2004 avec des recueils sur la toponymie à Réallon et le hameau des Portes en Valgaudemar.

Dans le même esprit et à l'échelle alpine, ont été publié les actes du colloque "Plantes qui nourrissent, plantes qui guérissent".

## Des pierres et des patrimoines

L'inventaire du patrimoine bâti du parc national des Ecrins réalisé il y a 10 ans a été actualisé en 2004.





# Accueillir et partager la **découverte des patrimoines** du massif des Écrins

# ■ Construire un fonds de **témoignages**

## Un centre de documentation à l'écoute

Avec plus de 8500 ouvrages en prêt, le centre de documentation de Gap Charance s'efforce de répondre aux attentes internes et externes. Pour les agents de l'établissement, une revue de presse est constituée tous les 15 jours à partir d'une quinzaine de journaux.

Depuis 2004 un kiosque documentaire des bases documentaires des parcs nationaux est mis en ligne sur le site internet :

http://documentation.espaces-naturels.fr



#### Paroles du terrain

Le recueil sonore du témoignage de gardes-moniteurs est mis en forme dans un original "opéra des voix". Une réalisation qui préfigure un futur travail audio-visuel qui mettra en scène le métier et la mémoire des agents de terrain dans l'espace protégé.

# Du grain au pixel

2004 est l'année de la mise en place du numérique. Parallèlement à un gros travail de structuration de la photothèque facilitant son utilisation, un travail sur la complémentarité des prises de vues numériques et argentiques est engagé.



# GR 54, itinéraire de légendes

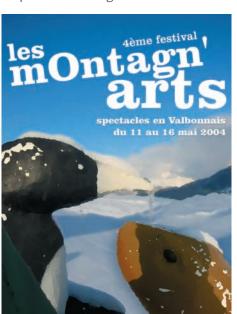
A l'occasion des 40 ans du GR 54, une opération "test" est organisée pour "randonner différemment" et marier les approches de découverte avec les expressions artistiques.

Un premier séjour a eu lieu en septembre 2004 rassemblant une trentaine de personnes, entre Mizoën et Monêtier-les-Bains.

En lien avec la Fédération française de randonnée pédestre, l'initiative se poursuivra pour compléter les témoignages et avancer vers un projet d'édition original...

# ■Partager les connaissances

La restitution des informations et les échanges avec la population locale restent des enjeux majeurs du Parc national, de plus en plus engagé dans une logique de complémentarité entre la zone protégée et la zone périphérique. La présence des agents des secteurs au



contact de la population, la présence du Parc dans les médias locaux et la diffusion du journal du Parc en sont les principaux relais.

En 2004, deux numéros de "l'Echos des Ecrins", assortis de la lettre d'information "dans les Écrins" (programme Leader +), ont été diffusés à 17 000 exemplaires. Le programme d'accueil est également adressé aux habitants.

#### Quand les arbres parlent ...

Un diaporama "Un arbre qui parle" est mis en scène sous forme d'une fable et aborde des thématiques sur les adaptations aux saisons, la réglementation, la

sauvegarde des patrimoines ou les observations de la nature. Inaugurée dans Valbonnais en présence de l'Inspection académique de l'Isère en décembre, le diaporama est visible depuis l'été dans les 7 maisons du Parc.



# Publications et expositions

- Publications des actes du colloque "Plantes qui nourrissent, plantes qui
- Coopération éditoriale à la carte des sentiers et patrimoines du Valgaudemar
- Carterie : création de nouveaux visuels (poster paysages avec les Editions des Correspondances)
- Agenda des parcs nationaux en 2004
- Cassette n°5 "De sentiers en découverte": "Compte et fleurettes"
- Programme d'animation, "Programme de découverte avec les accompagnateurs" Nouvelles expositions:
- Vallouise d'hier et d'aujourd'hui
- Evolution des glaciers

#### Site internet:

www.les-ecrins-parc-national.fr Mise en ligne d'une boutique et mise en place du forum de discussions.

• La coordination et la rédaction du guide "A la découverte des arbres et arbustes de montagne " (édition prévue pour 2005) : un chantier qui cimente le travail d'équipe. A la suite de l'ouvrage sur la flore (un succès public!), le projet défend l'idée d'une collection nationale.

# ■Organiser la découverte des patrimoines à partir des villages

L'affirmation claire d'une identité "Ecrins" des structures d'accueil est un vaste chantier. La requalification de la maison du Parc de Châteauroux, inaugurée en juillet, en est un exemple réussi. Le travail se poursuit avec le lancement des travaux de rénovation et d'extension de la maison du Parc de Bourg d'Oisans. En 2004, 302 000 personnes ont visité les maisons du Parc des Ecrins.

Dans la même logique, une réflexion a été menée sur le positionnement de l'établissement en réseau avec les 40 offices de tourisme et syndicats d'initiatives, porteurs et diffuseurs de l'information.



#### Portes d'entrée du Parc

14 nouvelles "portes" sont conçues. Il s'agit de poursuivre la mise en place de panneaux d'information aux différents accès à la zone centrale du Parc. L'ensemble des aménagements a été réalisé avec des matériaux du site dans un souci de réversibilité et d'intégration paysagère.



# Panneaux images en bord de route

En complément des 3 panneaux posés en 2003, 7 ensembles de mobiliers de signalisation routière, visualisant les éléments emblématiques des territoires, ont été installés sur les routes nationales déservant les vallées du parc.

# ■Des actions de sensibilisation au milieu montagnard

Il s'agit de conduire un programme d'actions de sensibilisation au milieu montagnard dans une logique d'éducation à l'écocitoyenneté.

#### Avec les classes locales

L'appui pédagogique du Parc aux côtés des scolaires est une priorité. Cet appui a été coordonné en 2004 avec l'Education nationale avec la mise à disposition d'un enseignant à raison d'une demi journée par semaine. Dans les vallées, 22 écoles ont conduit un programme avec l'appui d'un garde-moniteur.

A Vallouise, 500 scolaires locaux sont venus visiter la maison du Parc. Dans le Valbonnais, le travail réalisé par les scolaires a abouti à la réalisation d'un diaporama en forme de conte sur "Qu'est-ce qu'un Parc national?".

Notons aussi les opérations "destination refuges" pour les écoles primaires et "neige et sécurité" pour les collèges des Hautes-Alpes.

# Auprès des classes de découverte

Le massif accueille chaque année de nombreuses classes de découverte. Dans chaque secteur, des animations et projections sont organisées en fonction des demandes et attentes des enseignants. Dans le Briançonnais plus de 3000 enfants en séjours en classes de découverte ont bénéficié d'animations dispensées par les gardes moniteurs.



# ■ Des **échanges** avec les habitants

Pour mener à bien ses missions, le Parc se doit de partager l'ambition de la préservation des patrimoines avec la population.

La présence du personnel du Parc sur le terrain et le partage d'un patrimoine commun font des relations entres les locaux et le Parc des échanges primordiaux formalisés par des conventions avec certaines structures partenaires d'accueil du public : moulin des Ribes, Musée de Saint-Christophe par exemple.

La participation du Parc aux actions culturelles et festives des vallées tout comme l'organisation de rencontres s'inscrivent dans cette approche de partage et de discussion. En 2004, on peut citer à titre d'exemples, la participation du Parc à la fête du pain boulli à Villar d'Arène, à la fête de l'amontagnage à Chargès, à la foire du Tardon à Champoléon, au festival "les Montagn'arts" dans le Valbonnais, au festival musical de Chaillol, à la fête des guides d'Ailefroide, à la foire aux bestiaux de La Chapelle en Valgaudemar...





La collaboration avec les accompagnateurs en montagne s'inscrit dans la continuité... avec la perspective d'une révision de la convention avec le Parc en 2005.

# Agir en faveur d'un **développement durable** basé sur la valorisation des patrimoines

# ■ La prise en compte des patrimoines dans les projets

Afin d'intégrer en amont les préoccupations environnementales dans les projets d'aménagement, le Parc est associé à la procédure d'élaboration des documents d'urbanisme. En 2004, le Parc a apporté sa contribution pour les Plans Locaux d'Urbanisme de Châteauroux, du Monêtier-les-Bains et de Réallon: les principaux enjeux environnementaux ont été portés à la connaissance des décideurs.

# Agri-environnement: pallier les manques

En l'absence de mesures agri-environnementales adaptées au contexte du massif pour la gestion des alpages et des milieux montagnards, le Parc a renouvelé des contrats d'entretien en 2004 pour l'entretien de canaux d'irrigation, un report de pâturage pour la préservation du Tétras lyre et la réalisation d'un brûlage dirigé.



#### Réserves naturelles nationales

Les dossiers d'actualisation des réglementations des réserves naturelles du Combeynot et du haut Vénéon ont été transmis au niveau national. Le dossier du haut Vénéon a reçu un avis favorable du CNPN en juin 2004. Il prévoit un déclassement partiel, assorti du classement du hameau de la Bérarde en zone de protection avec la mise en œuvre de l'accord cadre signé en 2002.



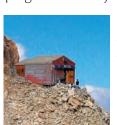
#### Natura 2000

Le Parc appuie les aspects techniques et scientifiques de la mise en oeuvre par la communauté de communes des Ecrins pour deux documents d'objectifs Natura 2000 : les sites du Fournel - Les Bans et du Steppique Durancien.

# Les principes du développement durable dans l'aménagement des vallées et des sites

# Refuge de l'Aigle et refuge des Ecrins

Deux dossiers de rénovation ou de construction pour les refuges des Ecrins (agrandissement) et de l'Aigle ont été d'actualité en 2004. Pour le refuge de l'Aigle, le Parc a participé au programme et au jury pour l'examen des





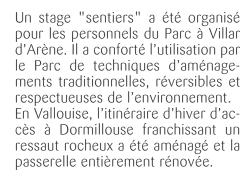
projets d'architectes. Un nouveau refuge d'une capacité de 30 places a été proposé par le Club Alpin Français. Le débat se pour-



équipes du Parc et 136 km par l'ONF en domanial.

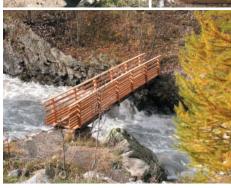
800 panneaux environ bali-

sent les itinéraires et sont régulièrement remplacés.









# Architecture des villages et hameaux

Les hameaux de Dormillouse et de Confolens sont situés en zone centrale. Le Parc a accompagné des travaux de rénovation de restauration du bâti sur ces hameaux au niveau notamment des abords du Temple de Dormillouse.



La recherche ou le maintien d'une identité sur les hameaux et villages du Parc est une priorité. En 2004 le Parc a participé aux études pour la requalification des hameaux de Besse en Oisans, du Casset (Monêtier-les-Bains) et des Hières (La Grave). Le Parc a également apporté son concours technique et/ou financier pour la réalisation d'études, la rénovation ou la restauration d'un certain nombre d'édifices pour un montant total de subventions de 170 000 Euros comme les abords du four et du lavoir de Villar Loubière ou la protection du dallage de la chapelle Sainte Anne dans l'Embrunais.

# ■ Réduire les sources de dégradation

#### Tant qu'il y aura ...des installations obsolètes

En 2004, suite à des discussions avec le Parc national des Ecrins, EDF a démonté et évacué 5 anciens pluviomètres nivo totalisateurs mis en place entre 1950 et 60 et devenus obsolètes. Il s'agit des sites de Serre Soubeyran et de Tuckett en Vallouise, du Vallon de la Route, du vallon de Roche Noire et du lac Lérié dans le Brianconnais.

En septembre, dans le vallon des Etançons (Oisans) ce sont plus de 2 tonnes de débris et immondices qui ont été ramassés par une centaine de bénévoles du CAF et les agents du Parc, et évacués par hélicoptère.









#### Convention escalade

Le groupe de travail de la convention escalade a élaboré de nouvelles dispositions seront en vigueur dans le programme d'aménagement 2005 - 2010. Ces dispositions visent notamment à mieux contrôler les équi-

pements lors des ouvertures des voies en haute montagne.

Une information est diffusée sous forme d'affichettes dans tous les refuges, bureaux des guides et maisons du Parc.

# ■ Développer des productions et des pratiques en lien avec le caractère du massif



## "Dans les Ecrins"

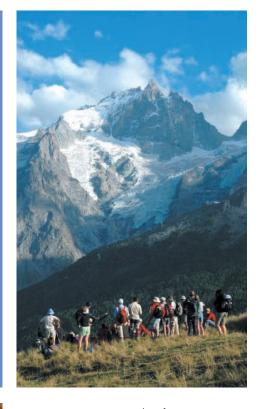
Le programme Leader + "dans les Ecrins" a pour objectif de définir puis d'expérimenter les projets touristiques de qualité valorisant les richesses naturelles et culturelles du massif.

2004 est une année charnière entre la fin des études préliminaires et l'appel à projets en mai. Des réunions ont été organisées sur tous les territoires et 131 questionnaires sont arrivés au Parc.

Les candidatures ont été examinées selon des critères prédéfinis et 70 d'entre elles ont été définies comme recevables. Les membres du comité de programmation se sont ensuite prononcés pour en retenir 30. Fin décembre, les 30 porteurs de projet ont été rencontrés individuellement par la cellule technique d'accompagnement.

Quatre grandes thématiques :

- la création et la mise en marché des produits et des prestations "nature et découverte dans les Ecrins",
- l'aménagement des hébergements (réhabilitation et création),
- le traitement des abords des lieux d'accueil et de séjour,
- l'équipement et l'aménagement intérieur des hébergements et des lieux d'accueil.







Des interventions et des formations ont été dispensées auprès des artisans. L'objectif : les inciter à utiliser des techniques de restauration du bâti utilisant des matériaux et procédés inscrits dans des démarches environnementales ou traditionnelles.

On peut citer à titre d'exemples la formation sur l'utilisation des peintures minérales sur la façade de la maison du Parc de Chateauroux et la formation en maçonnerie au hameau du Rif Bruyant à Lavaldens.

# Organiser et gérer l'établissement public pour conduire le projet "Parc national des Ecrins" expression d'une ambition internationale

# ■ Le Parc dans une coopération inter espaces protégés

Au plan national, connaître et échanger entre gestionnaires d'espaces naturels, permet de créer des synergies pour un objectif d'ouverture et d'efficacité. Ces échanges entre personnels des espaces protégés des Parcs nationaux, régionaux, réserves naturelles ou ATEN, se sont fait en 2004 lors de réunions formelles comme les assemblées générales ou moins formalisées comme les participations croisées aux comptages.

Au niveau international, l'action du Parc national des Ecrins est essentiellement centrée sur le Réseau alpin des espaces protégés dont l'unité de coordination est toujours portée par le Parc national des Ecrins.

Le Parc est présent aux réunions du comité de pilotage international.

Dans le cadre du jumelage du Parc national des Ecrins avec les Parcs nationaux des Hohe Tauern (Autriche) et du Triglav (Slovénie) un voyage au Triglav a été organisé permettant la rencontre des personnels des 3 Parcs.

Dans le cadre d'un Interreg, 2004 a été une année de préparation du dossier Alpencom. Le Parc national des Ecrins en est le chef de file.

# Faire **respecter** la réglementation

## Liberté encadrée

54 agents sont commissionnés en 2004. L'information et la sensibilisation sont privilégiées mais le respect des règles passe parfois par l'utilisation de la sanction. Ainsi 8 infractions ont fait l'objet d'une procédure de timbre amende ou procès verbal. Pour plus d'efficacité dans la mise en œuvre de la politique pénale un protocole de collaboration a été signé en juin entre les deux parquets, des Hautes Álpes et de l'Isère, et le Parc. La mise en place de la procédure de l'avertissement formalisé est une des nouveautés envisagées pour l'avenir.

# Adapter les moyens

La formation du personnel tient une place importante dans la vie de l'établissement. 527 journées de formation ont ainsi été comptabilisées en 2004 concernant 83 personnes et 54 formations aux thématiques aussi variées que les métiers exercés au sein du Parc: naturalistes, administratif, communication, animation, informatique,

sécurité, juridique etc.

En 2004, le Parc dispose d'un effectif budgétaire de 109 postes permanents. 7 gardesouvriers ont été employés en été ainsi que 22 hôtes ou hôtesses d'accueil et 18 ouvriers. Le personnel saisonnier est employé majoritairement sur place.

30 bâtiments sont gérés par le Parc national des Ecrins dont 16 en propriété. Le parc automobile est de 56 véhicules. A l'occasion de la rénovation des maisons du Parc de Châteauroux et de Bourg d'Oisans, le Parc s'efforce d'intégrer des matériaux naturels.

# ■ Une **organisation** de l'établissement au service de ses missions

L'élaboration et la rédaction du programme d'aménagement 2005 - 2010 a été l'occasion d'un bilan des actions de l'établissement des 5 dernières années, 1999 - 2004. Rédigé et édité de façon attrayante et lisible, le bilan a été diffusé à l'ensemble des partenaires.

Le futur programme d'aménagement a été discuté et validé en conseil scientifique, commission permanente et en CNPN.

Le Conseil d'administration, présidé par Christian PICHOUD, a discuté du rapport

GIRAN sur l'avenir des Parcs nationaux, débattu du programme d'aménagement et voté l'attribution de subventions.

La Commission permanente, présidée par Pierre BOUVIER, a examiné et validé les demandes de subventions, discuté du programme d'aménagement, du projet de réforme de loi des Parcs nationaux, discuté de l'avenir du refuge de l'Aigle, de l'avancement du programme Leader + et des difficultés rencontrées avec la société d'embouteillage des eaux Valécrin.

Le Conseil scientifique, présidé par Jean Pierre RAFFIN, a travaillé sur le programme d'aménagement, fait le point sur la gestion forestière de la forêt du Périer, discuté de la position du Parc face aux dégâts de sangliers, du projet de centrale d'enrobés à Venosc, du programme scientifique "cohabitation et transmission pathogènes", de l'inventaire des sites géologiques, de la situation du loup dans le parc et de la restauration de la zone humide de Bidoye.

# **Evaluer** pour évoluer

Nouvelle démarche, l'évaluation permet à la fois de rendre compte, d'affiner et de recadrer des programmes en fonction de l'efficacité des actions et des contextes. Le futur programme d'aménagement a été élaboré avec son propre dispositif de suivi (quantitatif et qualitatif) et d'évaluation.

Parc national des Écrins - Domaine de Charance -05000 Gap Tel : 04 92 40 20 10 - Fax : 04 92 52 38 34 E-mail : ecrins-parcnational@espaces-national site: www.les-ecrins-parc-national.fr

Synthèse du rapport d'activité 2004, disponible dans son intégralité sur le site Internet du Parc - Photographies Parc national des Écrins et Pierre Masclaux Illustration Manuel Meester. Mise en page : Fabienne Mathray. Impression : 1 100 exemplaires, sur papier recyclé, Imprimerie Louis Jean - Dépôt-légal : août 2005.